**CONFÉRENCE DU RÉSEAU DES FEMMES DU SECTEUR FISCAL (RFSF) DE L'ATAF SUR LE LEADERSHIP FÉMININ**

**LE RÔLE DE LA POLITIQUE FISCALE ET DU LEADERSHIP DANS LA LUTTE CONTRE L'INÉGALITÉ DES SEXES EN AFRIQUE**

**15 février 2023**

**(CONFÉRENCE VIRTUELLE)**

**NOTE CONCEPTUELLE**

# INTRODUCTION

Sous les auspices du Forum des administrations fiscales africaines, le Réseau des femmes du secteur fiscal (RFSF) de l’ATAF organise sa conférence annuelle sur le leadership féminin. Cette conférence consistera en un discours de haut niveau sur **« le rôle de la politique fiscale et du leadership dans la lutte contre l’inégalité des sexes en Afrique ».** Dans le cadre de l'établissement d'un équilibre et d'un lien harmonieux entre la politique fiscale et le genre, les participants s'engageront dans un dialogue afin d'examiner les stratégies permettant d'atteindre cette vision et de fournir aux décideurs africains des solutions innovantes en faveur de l'égalité et de l'équité des dispositions légales et administratives en matière de fiscalité.

En réponse aux objectifs définis par le Réseau des femmes du secteur fiscal (RFSF) de l'ATAF et à l'objectif de développement durable n° 5, les discussions des décideurs fiscaux, des responsables de l'administration des impôts et des recettes ainsi que des partenaires du développement au cours de la conférence virtuelle porteront sur quatre domaines thématiques clés, à savoir : **L'impact divergent de la politique fiscale et du leadership sur l'égalité entre les sexes en Afrique ; la lutte contre les rôles et stéréotypes traditionnels en matière de genre qui alimentent le déséquilibre entre les sexes ; le lien harmonieux : l’établissement du lien entre la fiscalité et le genre ; et le lien entre le genre et l'infrastructure durable.**. À l'heure où les économies africaines s'efforcent d'améliorer leur trajectoire de relance à la suite de divers défis socio-économiques, des interactions approfondies entre les dirigeants deviennent essentielles pour examiner la question de l'égalité des sexes et de la fiscalité en prenant sérieusement en considération les politiques fiscales sensibles au genre et leur rôle très vital dans l'élargissement de l'assiette fiscale, l'amélioration de l'efficacité fiscale et le respect des principes fiscaux cardinaux.

# CONTEXTE

**L'égalité des sexes** est l'égalité entre les hommes et les femmes par rapport aux facteurs **économiques et sociaux** en vertu de la loi, des **opportunités** et de la **voix**. Elle englobe l'équité, le même accès aux services d'information, aux ressources, aux avantages et la capacité d'influencer et de contribuer à l'élaboration des politiques.

La moyenne mondiale de l'écart de rémunération entre les sexes est de 24 %, tandis que 75 % des femmes sont employées dans le secteur informel. L'état actuel des politiques fiscales dans les pays du Forum des administrations fiscales africaines (ATAF) ne permet guère de penser qu'elles ont été élaborées en tenant compte de leur impact sur l'égalité entre les sexes. Les normes relatives au genre, les dispositions sociales et économiques, les différences en termes de consommation, d'emploi et d'accès à la propriété ont également conduit à une charge fiscale différenciée selon le sexe en Afrique. La persistance de l'inégalité entre les sexes, qui a entraîné la stagnation du progrès social, fait qu'il est essentiel pour les pays membres de l'ATAF d'aborder les modèles sociaux, culturels et économiques propres aux hommes et aux femmes lorsqu'ils cherchent à progresser vers l'ODD5.

En outre, dans tous les types d'économie, les femmes ont supporté un fardeau disproportionné de la récente pandémie mondiale. Dans les pays en développement, la réorientation des ressources fiscales vers la lutte contre la pandémie risque de priver de fonds des programmes essentiels destinés aux femmes et aux filles. Cette période économique inhabituelle impose donc aux gouvernements africains d'examiner comment des politiques et pratiques fiscales spécifiques pourraient promouvoir l'égalité des sexes.

La politique fiscale peut contribuer à l'égalité des sexes et aux efforts des gouvernements dans la réduction des inégalités, libérant ainsi le potentiel des femmes et favorisant l'équité. Des politiques adéquates, fondées sur des preuves solides et sur le leadership, seront nécessaires pour résoudre les problèmes sociaux, culturels, économiques et politiques qui conduisent à l'inégalité des sexes en Afrique. Pour répondre à ce qui précède, la conférence du RFSF se focalisera sur les quatre domaines principaux susmentionnés afin de permettre aux différentes parties prenantes d'anticiper, d'évaluer et de traiter les impacts sexospécifiques de l'inégalité des sexes en Afrique.

# LE DIALOGUE SUR LE LEADERSHIP ET LA POLITIQUE FISCALE

Ce dialogue sur le leadership vise à faciliter l'échange de vues sur l'impact négatif de la fiscalité sur le genre et à orienter les décideurs dans la formulation de politiques et de procédures équilibrées entre les sexes. Les principales parties prenantes s'engageront à améliorer une approche coordonnée des décisions et des actions en matière de politique et d'administration fiscales dans un environnement fiscal mondial en constante évolution, tout en faisant ressortir les principales questions liées à la fiscalité.

# OBJECTIFS DE LA CONFÉRENCE

Les objectifs de la conférence sont résumés comme suit :

* Créer une plateforme continentale permettant d'élaborer des solutions communes sensibles au genre, innovantes et locales, ainsi que des stratégies de collaboration en vue d'élargir le filet fiscal ;
* S'engager auprès des femmes afin de créer un environnement permettant à l'administration fiscale de répondre aux besoins des femmes ;
* Mettre en évidence les questions d'égalité des sexes dans la réforme du système fiscal et la prise de décision ;
* Renforcer les capacités des responsables de la politique fiscale en leur proposant des idées en faveur d’un renforcement des décisions politiques relatives aux régimes fiscaux qui auront un impact sur les efforts de mobilisation des ressources nationales ; et
* S'efforcer de mettre en évidence les préjugés explicites et implicites du régime fiscal qui désavantagent les femmes et affectent les initiatives en matière de collecte et de mobilisation des recettes intérieures.

# PUBLIC CIBLE

Le dialogue sur le leadership s'adresse aux administrateurs fiscaux (Commissaires généraux et Commissaires généraux adjoints), aux hauts fonctionnaires des ministères des Finances africains, aux partenaires du développement, aux organisations de la société civile (OSC), aux représentants des organisations internationales, aux communautés économiques régionales et continentales et au corps législatif.

# STRUCTURE DU DIALOGUE

La réunion se déroulera **virtuellement** et portera sur les thèmes suivants :

* **Session 1 :** **L'impact divergent de la politique fiscale et du leadership sur le genre.**
* **Session 2 :** **La lutte contre les rôles traditionnels et les stéréotypes qui alimentent le déséquilibre entre les sexes**
* **Session 3 :** **Le lien harmonieux – l’établissement du lien entre la fiscalité et le genre**
* **Session 4 :** **Le soutien de l'infrastructure politique liée au genre**

# RÉSULTATS ATTENDUS

* Des actions spécifiques recommandées et des mesures judicieuses nécessaires pour éliminer les préjugés sexistes inhérents à l'élaboration des politiques fiscales ;
* Un engagement à maintenir la priorité sur le développement des données socio-économiques, fiscales et de dépenses nécessaires à l’analyse de l'effet sexospécifique des politiques fiscales ;
* Un plaidoyer en faveur d'un engagement/d’une consultation renforcé(e) des femmes sur les réformes en matière de politique fiscale ;
* L'adoption de pratiques et d'un environnement qui soutiennent les femmes à long terme.
* Des mesures nécessaires au renforcement de la collaboration entre le secteur informel et les gouvernements afin d'améliorer dispositions en matière de politique et de procédures d'administration fiscale.